

Pendant l'été de cette même année 1866, je vis au fort Simpson, chef-lieu de l'immense district de Mackenzie, un autre anthropophage qui en était à sa septième victime.

Ce malheureux, nommé *Kiô-bétra*, le Père de l'herbe, avait commis ses plus grands forfaits à quelques centaines de verges seulement du fort Simpson. Ceci prouve bien que la nécessité seule n'est pas le mobile de l'anthropophagie ; mais qu'il faut en chercher la cause dans la puissance de l'habitude et la véhémence de la tentation.

J'ai vu le ravin où le vieux mangeur d'hommes, *Kiô-bétra*—encore un esclave—avait eu le triste courage de déterrer sa propre femme, morte de faim, pour s'en repaître. Quel amour !

Ce fut son premier crime, sept autres suivirent. Ce malheureux, nouveau Saturne, tua et dévora tous ses enfants, sauf le dernier, qu'il se réserva probablement pour ses vieux jours. Ils ont tous cette triste prévoyance !

En arrivant dans un fort, la première visite de cette espèce de hyène à figure humaine était pour les cimetières. Grâce au froid intense des terres arctiques, qui permet aux cadavres de se conserver intacts et rouges pendant de longues années, il trouvait dans les tombeaux une nourriture abondante et toujours prête.

En vérité, on a peine à croire qu'il puisse se rencontrer sous le soleil de pareils monstres, et que leurs compatriotes les laissent vivre. Les Cris tuent presque toujours les *Windikouk* ou anthropophages. Mais les Dènè sont si humains, si craintifs, ils conçoivent des cannibales une telle terreur, qu'ils se contentent de les fuir sans les détruire.

* * *

Les cas d'anthropophagie sont plus fréquents chez les Cris que parmi leurs voisins du nord, les Dènè.

Lorsque j'étais dans la Saskatchewan, j'ai connu deux vieilles femmes qui appartenaient à l'une au lac la Grenouille, l'autre au lac la Poule-d'Eau. Toutes deux avaient souillé leurs mains du sang de leurs semblables pour devenir des *Windikouk*, objets d'horreur et de mépris pour leurs compatriotes. C'est la première de ces malheureuses que les Cris tuèrent en 1884.

Mais, en 1879, la police montée de ce vaste district pelletier, qui, depuis, a été divisé en trois provinces politiques, captura un Cris nommé Kakousi-Koutchin, ou le Bon-Coureur, que l'on soupçonnait de la meurtre et de la manducation de toute sa famille, s'élevant à sept personnes, indépendamment de sa mère et de son beau-frère. D'abord le cannibale nia tout ; puis il s'amenda, s'avoua coupable publiquement, fut jugé, condamné et pendu le 20 décembre de la même année.

Voici comment ce malheureux raconta l'horrible drame dont il avait été le triste héros. Séparé du fort Saskatchewan par une assez grande distance, j'en reçus avis par une communication particulière.

"Au commencement de l'année 1879, j'étais campé avec ma famille à 97 kilomètres du fort Saskatchewan, vers le nord et dans les bois. Les animaux de venaison étaient abondants. Je tuai plusieurs élan et cinq ou six ours noirs. Mais, à la mi-février, je tombai malade, et ceux qui demeuraient avec moi ne purent faire chasse. Les fauves avaient disparu. Nous dûmes tuer nos chiens pour nous repaître de leur chair.

"Lorsque j'eus recouvré quelques forces, je me transportai au fort Assiniboine, sur le bord de la rivière Athabasca, et j'y obtins de l'officier en charge quelque secours en provisions qui, hélas ! ne durèrent pas longtemps. Tous nous ressentîmes les douleurs et les angoisses de la faim.

"Il y avait alors avec moi ma femme, mes six enfants (trois garçons et trois filles), ma vieille mère et mon frère cadet : neuf personnes.

"Mon frère se décida à partir avec ma mère, dans l'espoir de trouver plus loin ce qu'il ne rencontrait pas dans le voisinage de mon *mikiwag*. Je demeurai avec ma famille, et la famine devint de plus en plus cruelle.

"Pendant plusieurs jours nous n'eûmes rien à manger que des peaux, de vieux souliers et des lanières. Je conseillai donc à ma femme de partir avec cinq de nos enfants et de rejoindre mon frère qui, probablement, devait avoir tué quelque animal. Quant à moi, trop faible pour quitter le cam-

pement, j'y demeurai avec un de mes enfants, âgé de dix ans, qui refusa obstinément de me laisser.

"Un matin, je me levai de bonne heure, et soudain une pensée abominable traversa mon esprit. Mon fils était couché à mes pieds devant le feu, je saisis mon fusil et, poussé par le Mauvais-Esprit, j'en dirigeai le canon sur la tête du pauvre innocent. Puis, détournant la tête, je pressai la détente. La balle entra dans le crâne par l'occiput ; et cependant, l'enfant respirait encore. Je me mis à pleurer ; mais à quoi cela pouvait-il servir ? Il m'était désormais devenu impossible de le rappeler à la vie. L'essentiel était d'abrèger ses souffrances. Je pris mon couteau et je le lui enfonçai deux fois dans le flanc. Hélas ! il respirait toujours. Alors je saisis un morceau de bois et je l'achevai en l'assommant. Aussitôt je satisfis mon horrible faim, en dévorant quelques morceaux de sa chair, extrayant même la moelle des os de mon enfant pour m'en repaître.

"Plusieurs jours après, en rôdant dans la forêt, je fis malheureusement la rencontre de ma femme et de mes enfants. Je leur dis que mon petit garçon était mort de faim ; mais je remarquai immédiatement qu'ils soupçonnaient l'affreuse vérité. Je découvris bientôt que ma famille se proposait de m'abandonner, de crainte de rencontrer le même sort que celui de mes enfants que j'avais tué. Je me levai donc un matin, à demi fou et plein du Mauvais-Esprit, je saisis mon fusil et, en posant le canon sur la poitrine de ma femme, endormie à mes pieds avec mes enfants, je la tuai raide. Je saisis aussitôt ma hache et, sans plus tarder, je massacrai mes deux petites filles. La troisième était une enfant à la mamelle : je l'étranglai de mes mains. Il ne me restait plus qu'un petit garçon de sept ans. Je l'éveillai et lui ordonnai d'aller chercher de la neige, et de la faire fondre pour avoir de l'eau. Sous les yeux de mon enfant, je pris les cadavres de mes petites filles et je les découpai. J'en fis autant du corps de ma femme. Je brisai leurs os et j'en retirai les cervelles. Je brisai leurs crânes et en mangeai la moelle.

"Mon petit garçon et moi vécûmes toute une semaine de cette horrible viande ! A la fin, je laissai là les ossements blanchis et à demi calcinés des miens. Le dégel avait déjà commencé et le printemps revenait ; mais il me répugnait énormément de rentrer dans la compagnie de mes semblables. Je dis alors à mon fils :

"—Dans quelques jours nous rencontrerons du monde. On s'apercevra bientôt que je suis un meurtrier et l'on me fera mourir. Quant à toi, ne crains rien, dis tout ce que tu sais ; il ne te sera fait aucun mal à cause de ta jeunesse. Un jour, que je n'étais plus qu'à quelques lieues du lac des Oeufs, où vivaient plusieurs membres de ma famille, j'avais tué un certain nombre de canards, et j'étais assis au bivouac, n'ayant nullement faim, lorsque je commandai à mon petit garçon d'aller chercher quelque chose à cinq ou six pas. En ce moment, le démon prit encore possession de mon âme. Désirant vivre seul, loin du commerce de mes semblables et faire disparaître le seul témoin de mes crimes, je saisis encore mon fusil et, ajustant mon fils par derrière, je le laissai sur le carreau.

"Quelques semaines après je fus pris, jugé et condamné à mort. Dans trois jours je serai pendu.

"Maintenant, je me repens sincèrement de ce que j'ai fait ; maintenant, j'en demande pardon à Dieu, que je n'adorais ni ne connaissais, bien que tris de mes enfants eussent été baptisés. Je suis le plus misérable des hommes. Mais du fond de mon cœur je me repens des crimes que j'ai commis."

Telle fut la confession que Kakousi-Kouchin, le Bon-Coureur, fit publier trois jours avant sa mort, comme une réparation, bien insuffisante à la vérité, du mal qu'il avait commis. Il mourut en brave et en chrétien contrit et repentant. EMILE PETITOT.

Contre l'empoisonnement.—Le premier soin à donner à une personne qui vient d'ingurgiter une substance vénéneuse consiste à lui faire avaler de l'huile.

L'huile empêche l'action rapide des effets du poison sur les parois de l'estomac et permet d'attendre l'arrivée du médecin, qui administre un contre-poison, s'il y a lieu.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



PROF. J. O. D. DE BONDY

Le Prof. J. Ovide Douaie de Bondy est né à Lavaltrie, comté de Berthier, Bas-Canada, le 4 juillet 1850. De bonne heure, il montra des dispositions plus qu'ordinaires pour la musique ; et à l'âge de sept ans, il commençait déjà à toucher l'orgue, remplaçant quelquefois sa mère, qui était alors organiste à l'église de Lavaltrie. En 1861, il entra au collège de l'Assomption, où, tout en faisant son cours classique, il continua à développer ses aptitudes musicales. Durant son cours, on se le rappelle fort bien, il faisait toujours les frais de la partie musicale aux examens de la fin de l'année. Etant encore élève du collège, ses services furent requis à Saint-Sulpice, situé à quelques milles de l'Assomption, où le Rév. Etienne Birtz venait de faire l'acquisition d'un orgue à tuyaux. Il fut donc le premier organiste de l'église de Saint-Sulpice, où il se rendait tous les dimanches. Ayant terminé son cours, le jeune de Bondy se rendit à Montréal où il passa son examen et fut admis à l'étude de la médecine, passant sa première année à l'Université McGill et devenant ensuite élève à l'école de médecine du collège Victoria. L'étude de la médecine n'avait pas de grands attrait pour celui qui ne pensait qu'à la musique.

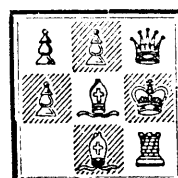
Ainsi, pendant les quelques années qu'il passa à Montréal, il continua ses études, faisant partie de plusieurs sociétés musicales, et agissant comme organiste et maître de chapelle à l'église Sainte-Brigitte. Le 13 juillet 1871, il se maria à mademoiselle Armande Marcotte, de Lanoraie, comté de Berthier, Canada. En 1872, il partait pour les États-Unis dans le but de se dévouer entièrement à la profession de son choix. Après avoir passé quelques temps à Holyoke, Mass., il en partit pour Albany et Cohoes, N. Y., où il ne passa que quelques mois. De Cohoes, il se rendit à Glens Falls, N. Y., en avril 1873, où il avait été demandé comme organiste à l'église Sainte-Marie de cette ville, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

M. de Bondy s'est toujours montré vivement intéressé à l'avenir national de nos compatriotes aux États-Unis, prenant une part active à nos Conventions Nationales. En 1880, en société avec M. Benjamin Lenthier, il fonda *Le Drapeau National*, qui, après une existence d'à peu près une année et demie, fut remplacé par *Le Guide du Peuple*, journal qui a fait sa marque dans le temps. Après s'être retiré du journalisme actif, il retourna à sa profession de prédilection qu'il exerce avec succès.

Le Prof. de Bondy est reconnu comme compositeur de mérite et est le fondateur et directeur de la société Sainte-Cécile, à Glens Falls, N. Y., qui compte au delà de cent membres. Il a trois fils, qui, comme leur père, paraissent avoir des aptitudes musicales plus qu'ordinaires. Son père, le docteur A. D. de Bondy, et sa mère vivent encore et demeurent à Sorel, Canada.

LES ÉCHECS

Nous attirons l'attention des amateurs du jeu d'échecs sur la jolie énigme ci-dessous, qui fait en ce moment le tour de la presse échiquéenne :



Les Pions restent immobiles ; jouez les cinq autres pièces de manière à conduire le Roi à la case blanche libre du carré, sans le faire passer sur la case blanche du centre, en 26 coups. Les pièces suivent la marche ordinaire des échecs.

Solution du problème qui a paru dans *Le Monde Illustré* du 22 janvier

BLANCS.

1 D 1er F D

2 C 7e R, échec et mat.

Et autres variantes

NOIRS.

1 T pr D